



**Le Chef de l'Etat Burundais a officiellement lancé les activités du Festival National de la Culture, Edition 2023**



**L**e vendredi 29 septembre 2023, au stade Ingoma de GITEGA, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi, accompagné par d'autres Hautes personnalités du Pays a lancé officiellement les activités du Festival National de la Culture, Edition 2023, sous le thème «Bâtissons un Burundi rayonnant, sur base de sa culture, ce qui nous conduira à un pays émergeant en 2040 et développé en 2060 ». Dans son allocution prononcée à cette occasion, le Chef de l'Etat a rappelé les Burundais de renforcer l'éducation des enfants en familiale, de revaloriser et sauvegarder la culture burundaise. Il a indi-

qué qu'un peuple sans culture est comme un arbre sans racines. Le Père de la Nation a en outre indiqué que le travail ennoblit l'homme. Tout le monde doit manger à la sueur de son front et celui qui ne travaille pas ne devrait pas non plus manger. "Nos ancêtres avaient si bien compris l'avantage de travailler en coopérative pour augmenter la production car l'Union fait la force. Si les Burundais aspirent au développement, ils doivent s'inspirer de leurs aïeux et travailler en coopératives », a indiqué le Père de la Nation. Le Chef de l'Etat a aussi insisté sur le fait que les anciens Burundais savaient que nul ne peut prétendre tout connaître ou s'auto-suffire. C'est

Dans cette Edition:	page
Le Chef de l'Etat Burundais a officiellement lancé les activités du Festival National de la Culture, Edition 2023	1
Le Président de la République exhorte les Burundais à rester fidèles à l'alliance avec Dieu	2
Kayanza: Le Vice-Président de la République participe aux travaux communautaires	2
Le Premier Ministre reçoit une délégation du Fonds Monétaire International (FMI) en mission de travail au Burundi	3
Le Burundi abrite la réunion du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts de l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est	4
Approbation de neuf noms des candidats aux postes d'Ambassadeurs et un Gouverneur de Ngozi	6
Retraite pour la vérification de la cohérence de la méthodologie et canevas de collecte des données statistiques pour la production de l'annuaire statistique	11
Communiqué de Presse no 11 de la réunion du Conseil des Ministres du Mercredi 27 septembre 2023	23

pour cette raison qu'ils disaient que l'«oiseau qui n'a jamais quitté son tronc d'arbre ne peut savoir qu'ailleurs, il y a du millet». Les Burundais doivent toujours apprendre et faire des recherches pour arriver au développement souhaité.

A cet effet, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a rappelé tout leader à aimer les autres, à être de bon modèle en tout et à avoir des objectifs spécifiques bien définis qui conduisent les citoyens dont il est responsable à la vision du Burundi, Pays émergent en 2040

et développé en 2060.

Le Chef de l'Etat a de plus insisté sur l'élevage du lapin, une activité peu coûteuse mais très rentable et a saisi cette opportunité pour inviter tout Burundais à pratiquer cet élevage pour avoir de l'argent.

Le Chef de l'État a terminé son allocution en réitérant son appel à tous les Burundais d'avoir toujours le sens du Secret d'Etat basé sur le respect de Dieu, le respect de l'autorité, l'Unité des Burundais, l'entraide et l'amour du travail. . (Présidence)

## Le Président de la République exhorte les Burundais à rester fidèles à l'alliance avec Dieu



**L**e jeudi 28 septembre 2023, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye, s'est joint aux Bagumyabanga, membres du parti au pouvoir CNDD-FDD dans une prière œcuménique d'action de grâce tenue à Gitega (centre) où il leur a rappelé que Dieu bénira le travail des Burundais s'ils gardent son alliance.

Cette prière organisée sous le thème : "garder l'alliance du Seigneur" tiré dans le livre d'Exode 19: 3-6 a vu la participation du Président de la Chambre Haute du Parlement Burundais Très Honorable Emmanuel Sin-

zohagera.

Dans cette prière organisée tous les derniers jeudis du mois, le Président Ndayishimiye a profité de l'occasion pour prodiguer des conseils à tous les Burundais en général et aux Bagumyabanga en particulier. Il a rappelé que le peuple Burundais a conclu une alliance avec le Tout Puissant quand il a mis Dieu en avant comme c'est stipulé dans le préambule de la Constitution qu'il a voté en 2018."

Le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a fait savoir qu'en créant l'homme, Dieu avait préalablement mis à sa disposition tout ce dont il aurait besoin pour bien vivre. Il a indiqué que l'homme était appelé à observer l'alliance établie entre lui et le Seigneur pour bien vivre sur cette Terre, mais il était toujours libre de se choisir entre la bénédiction et la malédiction.

Le Chef de l'Etat a terminé en réitérant les Burundais à rester fidèle à cette alliance avec Dieu pour être épargnés du mal, et leur a rappelé au respect de l'autorité, éviter les rumeurs en s'attelant aux travaux de développement. (Présidence)

## Kayanza: Le Vice-Président de la République participe aux travaux communautaires

Le samedi 30 septembre 2023, le Vice-Président de la République S.E Ir.Prospér Bazombanza s'est joint à la population de la commune Butaganzwa en province Kayanza dans les travaux de développement communautaires qui consistent à mélanger du sable, du moellon et du ciment pour le pavage de l'hôtel communal de Butaganzwa.

En marge des travaux communautaires, Ir.Prospér Bazombanza a encouragé la population à s'atteler aux



travaux de développement, à construire en hauteur des bâtiments solides dans le but d'atteindre la vision d'un pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

Ir.Prospér Bazombanza a fait savoir que le développement durable est conditionné par la paix et la sécurité d'où il appelle la population à la sau-

vegarder. Il demande également à la population de kayanza de ne pas prêter oreilles attentives aux rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux et qui sont propagées par des personnes malveillantes et oisives. Et de préciser qu'il faut plutôt chercher les informations sur les canaux publics. Ir. Prosper Bazombanza a en outre exhorté les administratifs de Kayanza à mettre en avant le bien-

être de la population et éviter l'injustice envers elle car ils ont été élus pour servir cette population.

Le Vice-Président de la République n'a pas manqué d'appeler les Burundais à couper court avec les mauvaises habitudes des files d'attente devant les cours et tribunaux pour régler leurs litiges mais les exhorte à se confier aux notables collinaires car, ce sont eux qui connaissent mieux les conflits familiaux dans leur localité. (RTNB)

## Le Premier Ministre reçoit une délégation du Fonds Monétaire International (FMI) en mission de travail au Burundi



**L**e jeudi 28 septembre 2023, le Premier Ministre Lieutenant Général de Police Germain Ndirakobuca a reçu en audience, une délégation du Fonds Monétaire International (FMI) dirigée par Dr MAME Astou Diouf, cheffe de mission FMI pour le Burundi. Leurs échanges ont porté sur un Accord déjà conclu pour un programme facilité élargie de crédit du FMI sur 38 mois avec 200,2 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) soit 271 millions US\$.

Ce programme contribuera à amortir l'ajustement du Burundi et à soutenir le programme de réformes des autorités destiné à réduire les vulnérabilités liées à la dette publique, à équilibrer les politiques monétaires et de change afin de rétablir la viabilité extérieure, ainsi qu'à favoriser une croissance économique inclusive et la bonne gouvernance.

Ce programme du FMI va entériner le progrès constant des relations du FMI et le Burundi, durant 38 mois, la mission du FMI va mener des revues périodiques tous les six mois pour discuter avec les autorités burundaises du développement macroéconomique et aider à l'élaboration des politiques macroéconomiques pour aider le Burundi à booster

son économie.

Selon la Cheffe de mission FMI pour le Burundi Dr Mame Astou Diouf, ce programme inclut plusieurs dimensions dont la fiabilité de la dette car il est important qu'un pays ait de l'espace pour l'endettement en vue de financer ses projets d'investissement. L'autre dimension est de mettre en place des politiques qui vont aider à augmenter la disponibilité des devises à la fois à la Banque centrale et sur le marché privé, ce qui va aider les individus et les sociétés privées à avoir des devises pour faire des importations en vue de continuer leurs activités économiques.

L'autre aspect que les deux personnalités ont abordé est la gouvernance, une des priorités du Gouvernement, en offrant une assistance technique dans le renforcement des capacités visant à affermir et à élaborer un cadre de gouvernance qui réponde aux normes internationales et à faire des réformes pour booster la croissance et permettre au secteur privé de fleurir en vue d'améliorer le bien-être des populations. Ils ont en outre discuté de l'impact de la dépréciation sur le taux de change au mois de mai qui a généré des impacts sur l'économie burundaise pour voir quelles sont les politiques macroéconomiques permettant de limiter ces impacts. Et d'aider pour que le marché des devises se porte mieux et que l'activité économique puisse se poursuivre avec des devises suffisantes.

Le Porte-parole du Premier Ministre Moïse Nkurunziza a profité de l'occasion pour démentir les rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux selon lesquelles cette mission du FMI se serait entretenue avec les Représentants de la société Prestige et fait savoir que cette mission ne s'entretient qu'avec les autorités publiques. (RTNB)

## Le Burundi abrite la réunion du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts de l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est



ajouté que les pays ont enregistré des déficits budgétaires sans précédent liés à la forte progression des dépenses, notamment celles engendrées par la riposte contre la pandémie dans un contexte de quasi-stagnation des recettes.

Il estime, en outre, qu'afin de remettre ces économies en mouvement, tous ces défis méritent d'être résolus par les Etats eux-mêmes. Il a évoqué, à titre d'illustration, les ressources humaines capables et résilientes, tout en estimant que les grands experts et fonctionnaires des Etats doivent développer des stratégies qui visent à accompagner les jeunes et les femmes entrepreneurs dans plusieurs activités, afin de produire plus et en qualité pour satisfaire la demande locale et booster les exportations régionales et internationales.

Quant au thème choisi, le Premier Ministre Ndirakobuca doute si réellement il y a des agences locales remplissant les normes pour certifier les produits, mais aussi et surtout il se demande comment les ressources disponibles peuvent être valorisées.

Il salue les bureaux sous régionaux qui attachent plus d'importance à la recherche de la qualité des produits locaux pour que les Etats soient réellement la destination d'investissement, en vue d'accélérer l'industrialisation. Il suggère, à cet effet, qu'il y ait une combinaison des efforts entre les Etats en adoptant le développement des chaînes de valeur continentales et en développant les cadres légaux et réglementaires robustes pour que les ressources naturelles soient profitables aux peuples respectifs. La plupart des Etats sont à revenus intermédiaires tandis que d'autres sont à revus faibles et certains pays sont enclavés sans accès sur la mer.

A cet effet, le Premier Ministre a souligné la nécessité de profiter les nouvelles opportunités offertes par la zone de libre-échange continentale africaine, afin d'accélérer l'industrialisation pour créer des emplois et des partenariats pour le développement durable. **(ABP)**

**L**e mardi 26 le septembre 2023, le Premier Ministre burundais, Lieutenant Gervais Ndirakobuca a procédé à l'ouverture de la réunion du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts de l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est à Bujumbura.

Cette réunion qui va s'étendait sur 4 jours se tient sous le thème : « Eriger l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est en origines de qualité et en destinations d'investissement de choix, pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire ».

Dans son discours de circonstance, le Premier Ministre a fait savoir que la crise sanitaire de la COVID-19 et la guerre en Ukraine ont eu des effets néfastes sur les activités économiques au sein des pays africains, en général et des deux sous régions, Afrique centrale et Afrique de l'Est, en particulier. Ces effets se manifestent notamment par le ralentissement remarquable des activités économiques, en particulier dans le secteur de la manufacture, du tourisme, de l'hôtellerie, de l'industrie et du commerce. Ils se manifestent aussi par un faible mouvement de la population et des biens, non seulement à l'intérieur des Etats, mais aussi à travers les frontières de ces derniers par la hausse des prix des produits de première nécessité, en l'occurrence le carburant et les denrées alimentaires.

Selon le Premier Ministre Ndirakobuca, cette situation a abouti à l'accentuation de l'insécurité alimentaire des pays concernés. Consécutivement à cette situation, il a

## L'Union Interparlementaire: Les parlementaires à la rescousse de leurs pairs

" Solidarité parlementaire : Soutien aux Parlementaires en danger". Tel est le thème retenu par l'Union Interparlementaire (UIP) lors de sa vidéo -conférence tenue le mardi 26 septembre 2023.

Le cas de la Tunisie était une préoccupation pour tous. En effet le coup d'Etat survenu en 2021 s'est soldé par l'emprisonnement du Président du Parlement et de certains Députés pendant que les autres sont en cavale.



Dans son intervention, le Premier Vice-Président de l'Assemblée l'Honorable Sabine Ntakarutimana a signalé qu'une commission des droits de l'homme des parlementaires a été créée pour s'occuper de toutes les questions en rapport avec des droits des députés. L'Honorable Sabine Ntakarutimana a indiqué qu'un cas d'un Député victime de violation des droits de l'homme, cette commission mène des investigations et donne le rapport au Bureau de l'Assemblée Nationale pour trouver une solution adéquate. Cette commission collabore avec les autres commissions similaires du monde en vue d'arrêter des stratégies à mettre en œuvre pour être au côté des Députés victimes de violations des droits de l'homme.

L'Honorable Sabine Ntakarutimana a ajouté que l'Assemblée Nationale du Burundi à travers des correspondances, manifeste sa solidarité envers les parlementaires, partout dans le monde, victimes des violations des droits humains. Elle a signalé

qu'il existe également une commission permanente de la justice et des droits de la personne humaine à l'Assemblée Nationale du Burundi qui, elle aussi, s'occupe du rapport de la justice et des droits de l'homme de tout un chacun. Cette commission permanente collabore avec la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) ainsi que le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires sociales et des Droits de la Personne Humaine et du Genre pour toute question relative aux droits des citoyens.

L'Honorable Sabine Ntakarutimana a informé que la commission des droits de l'homme des parlementaires peut en cas de besoin travailler en synergie avec des commissions ci-haut citées pour traiter des cas de violations des droits des parlementaires." Nous organisons souvent une séance de questions diverses pour que les députés s'expriment librement", a-t-elle conclu avant de formuler une recommandation en ces termes : " Je pense que l'Union Interparlementaire (UIP) devrait créer une plateforme pour échanger régulièrement les bonnes pratiques de solidarité parlementaire afin de soutenir les parlementaires en danger".

L'Union Interparlementaire (UIP) a déjà enregistré 187 cas de parlementaires en situation de risque dans le monde. **(Assemblée Générale)**

### Le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale participe aux travaux de développement communautaire en Mairie de Bujumbura



L'Honorable Sabine Ntakarutimana exhorte les habitants de la municipalité de Bujumbura à veiller à l'hygiène dans la ville de Bujumbura en général, et dans leurs foyers en particulier.

Elle a prononcé ces paroles au cours des travaux de développement communautaire effectués en Mairie de Bujumbura le samedi 30 septembre 2023. Ces derniers avaient pour objet le curage d'un caniveau d'évacuation des eaux usées, situé en commune de Ntahangwa, entre la BRARUDI et

le rond-point Chanic. En outre, les mauvaises herbes environnantes ont été débroussaillées.

Dans son mot d'accueil, le Maire de la ville de Bujumbura, Monsieur Jimmy Hatungimana, a chaleureusement salué la population qui s'était mobilisée en masse

pour participer à ces travaux d'exception. Il a également exprimé sa profonde gratitude envers le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale pour avoir honoré de sa présence ces travaux communautaires d'une importance capitale au sein de son entité administrative.

D'autre part, l'Honorable Sabine Ntakarutimana a exprimé ses félicitations envers l'Administration de la Mairie de Bujumbura ainsi que la population pour avoir répondu massivement et courageusement à l'appel de Son Excellence le Président de la République du Bu-

rundi, qui a consacré chaque samedi aux travaux de développement communautaire.

Elle a souligné l'importance du curage des caniveaux, objet des travaux du jour, qui permet non seulement de rendre propre la ville, mais également de prévenir et juguler les inondations.

L'Honorable Sabine Ntakarutimana encourage les citoyens à s'investir pleinement aux travaux de développement afin de suivre la vision du Président de la République pour le Burundi en 2040 et 2060. Et de souligner que le développement commence au sein des foyers. À la jeunesse de la municipalité de Bujumbura, elle déconseille vivement les comportements irresponsables, l'oisiveté et le gaspillage de leur temps précieux aux

groupements infimes appelés communément "ligala".

Avant de clore son discours, le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale a prié les citoyens de la Mairie de Bujumbura de ne pas prêter une oreille attentive aux viles rumeurs qui se propagent en ces jours. De surcroît, elle n'a pas omis d'exhorter la population à préserver la paix et la sécurité, en synergie de la quadrilogie administration-justice-police-population.

La propreté étant un élément clé pour maintenir un environnement sain et hygiénique, elle doit être le cheval de bataille contre les maladies liées au manque de salubrité telles que le choléra et la dysenterie, a-t-elle conclu.

**(Assemblée Générale)**

### Les chrétiens de l'Eglise Pentecôte de Maramvya interpellés à rester fidèles à la parole de Dieu



**D**imanche, le 1<sup>er</sup> octobre 2023, le Président du Sénat, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, s'est associé aux chrétiens de l'Eglise Pentecôte de Maramvya, en commune Gatara de la province Kayanza, dans une prière de célébration do-



minicale.

Très Honorable Sinzohagera a interpellé les chrétiens de cette Eglise à accepter d'être éduqués, ne pas se chamailler dans l'œuvre de Dieu et rester fidèles à la parole de Dieu. **(Sénat)**

### Approbation de neuf noms des candidats aux postes d'Ambassadeurs et un Gouverneur de Ngozi



**L**e jeudi 28 septembre 2023, conformément à l'article 192 de la Constitution de la République du Burundi et sur proposition du Président de la

République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, dans une séance plénière dirigée par le Président du Sénat, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, les Sénateurs ont approuvés neuf noms des candidats proposés aux postes d'Ambassadeurs.

Ces candidats approuvés sont: Ambassadeur Ernest Ndashinze, Honorable Isabelle Ndahayo, Colonel Ntureka Didace, Ambassadeur Jean Bosco Barege, Ambassadeur Omar Ntezimbere, Honorable Edouard Nduwimana, Honorable Evelyne Butoyi, Honorable Léontine Nzeyimana et Honorable Annonciate Sendazirasa.

Dans l'après-midi de la même journée, les Sénateurs ont unanimement approuvé la proposition de la candidature de Monsieur Désiré Minani comme Gouverneur de la province Ngozi.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Son Excellence Albert Shingiro, avait représenté le Gouvernement burundais pour fournir des éclaircissements sur les noms de ces candidats. **(Sénat)**

### Santé: le Sénat adopte un projet de loi d'une grande importance



**L**e mercredi 26 septembre 2023, le Sénat burundais s'est réuni en séance plénière pour analyser un projet de loi portant ratification par la République du Burundi de la Convention sur le privilège et immunité du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, signée à Bujumbura, le 10 août 2016. La Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA Dr.Sylvie Nzeyimana était la Représentante du Gouvernement pour défendre ce projet de loi.

Dans son exposé, la Ministre en charge de la santé publique a précisé que depuis le lancement de ses activités en 2002, le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le Paludisme a déjà approuvé en faveur du Burundi 16 accords de don

totalisant un montant de plus de 543 millions de \$ américains dont 30 millions de \$ américains alloués à la lutte contre l'épidémie de COVID-19.

Le Fonds Mondial est l'un des plus importants partenaires dans le secteur de la santé au Burundi depuis une vingtaine d'années. L'appui du Fonds Mondial contribue à l'achat des médicaments à hauteur de 100% des besoins du Burundi pour la tuberculose, 90% pour le SIDA et 85% pour le paludisme, dont 100% des moustiquaires de la campagne de masse, a indiqué la Ministre en charge de la santé publique.

A ce jour, la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA Dr.Sylvie Nzeyimana a dit aux Sénateurs que quatre subventions totalisant un budget de 148.954.594 USD sont en cours d'exécution. Elle a indiqué que l'une des quatre subventions en cours a pour date de clôture le 31 décembre 2025 tandis que les trois autres finiront le 31 décembre 2023.

Après les éclaircissements fournies par la Ministre de la santé publique, le Sénat burundais a adopté à l'unanimité le projet de loi portant ratification par la République du Burundi, de la convention sur le privilège et immunité du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, signée à Bujumbura, le 10 août 2016. **(RTNB)**

### La population de Kirundo incitée à se regrouper dans des coopératives



**L**e samedi le 30 septembre 2023, le Deuxième Vice-Président du Sénat, Honorable Fabrice Nkurunziza, s'est joint à la population de la colline Kireka, en commune et province Kirundo, dans les travaux de curage d'un caniveau de la RN 14. Au terme de ces travaux, l'Honorable Fabrice Nkurunziza, a, dans son propos, remercié

la population pour y avoir répondu massivement. Il l'a interpellée à tracer des courbes de niveau pour protéger la terre contre l'érosion et s'occuper de l'éducation des enfants.

L'Honorable Fabrice Nkurunziza l'a également incitée à se regrouper dans des coopératives car union fait la force. Il a également invité les autorités administratives à assurer l'encadrement des membres des dites coopératives.

En outre, il l'a conseillé d'élever des lapins et a souhaité que les responsables du domaine de l'agriculture et l'élevage lui donnent des enseignements en rapport avec la cuniculture. **(Sénat)**

## La population de Muyinga invitée à payer les taxes et lutter contre la fraude



**E**n compagnie des Administratifs et des Parlementaires élus dans la circonscription de Muyinga, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, Président du Sénat, s'est joint, samedi le 30 septembre 2023, à la population du chef-lieu de cette province, dans les travaux de construction du bureau communal.

Peu avant ces travaux, Très Honorable Sinzohagera a

visité le bureau provincial construit par les natifs de la province Muyinga.

Dans un message adressé à la population présente, le Président du Sénat l'a invitée à payer les taxes et impôts, lutter contre la fraude, combattre le concubinage, ne pas gaspiller la richesse familiale. Il a également demandé aux parents d'être modèles

afin d'assurer une bonne éducation à leurs enfants.

Il a, en outre, appelé les ressortissants de cette province à se préoccuper de leur entité administrative. Le Président de la Chambre Haute du Parlement a aussi condamné certains employés de l'appareil judiciaire qui traitent injustement les requérants de la justice. A cet égard, il leur a demandé de se ressaisir et traiter tout un chacun correctement et avec impartialité. **(Sénat)**

## La population de Makamba exhortée à lutter contre le changement climatique



**S**amedi, le 30 septembre 2023, le Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Denise Ndadaye, accompagné d'un sénateur élu dans la circonscription de Makamba, s'est associé à la population de la colline Musenyi, Zone Gitara, en commune Mabanda de la province de Makamba, lors des travaux

de traçage des courbes de niveau.

Honorable Ndadaye a, dans son message, appelé la population de cette province à lutter contre le changement climatique, notamment en traçant les courbes de niveau et en plantant les arbres. Elle l'a aussi exhortée à donner une bonne orientation sur les eaux de ruissellement.

Le Premier Vice-Président de la Chambre Haute du Parlement a demandé aux habitants de Makamba d'être caractérisés par le civisme fiscal, d'éviter la paresse, et de respecter les dirigeants.

Elle les a interpellés à sensibiliser les rapatriés à l'amour du travail et à la préservation de la paix et la sécurité. Honorable Ndadaye les aussi à conseillés de bien entretenir leurs routes et d'éviter les rumeurs. **(Sénat)**

## Campagne d'évaluation du système de quotas ethniques avec les représentants des partis politiques et de la société civile



**D**ans le cadre de la poursuite de la campagne d'évaluation du système de quotas ethniques, dans l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire

conformément à l'article 289 de la Constitution de la République du Burundi, le Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Denise Ndadaye, accompagné du Deuxième Vice-Président de cette Institution, Honorable Fabrice Nkurunziza, a rencontré à Gitega, vendredi le 29 septembre 2023, les Représentants des partis politiques et de la société civile agréés au Burundi.

S'adressant aux participants à cette rencontre Honorable Ndadaye leur a indiqué que le Sénat est en train de collecter leurs propositions sur la nécessité de l'abolition ou



le maintien du système de quotas ethniques dans ces organes de l'Etat afin de transmettre le rapport au Chef de l'Etat, pour la prise de décisions adéquates.

A travers un débat, certains participants ont proposé qu'il y ait l'abolition de ce système de quotas ethniques, les autres ont opté pour sa prorogation. (Sénat)

### Célébrations de la Journée Mondiale du Tourisme 2023



**L**e mercredi 27 septembre 2023, l'Agence de Promotion et de Développement du Tourisme au Burundi "Visit Burundi", sous le parrainage du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme au Burundi, a organisé une soirée de gala à Eden Garden Resort sur le thème "Tourisme pour les investissements verts" pour clôturer en beauté la journée mondiale du tourisme 2023.

Cette soirée a vu la présence de diverses personnalités à savoir la Ministre du Commerce, de l'industrie et du Tourisme Madame Marie Chantal NIJIMBERE, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, le Directeur Général du tourisme, Jacques BIGIRIMANA, la Miss Burundi 2023, Lellie Carelle NDAYIZEYE et bien d'autres influenceurs de l'industrie musicale.

Dans son discours de circonstance, Madame Marie Chantal NIJIMBERE, Ministre en charge du Tourisme a indiqué que les changements climatiques deviennent de plus en plus une préoccupation grandissante dans le monde en général et le Burundi en particulier. " Les risques du dérèglement climatique ainsi que les effets attribuables à la transition vers une économie sobre en carbone représentent une menace réelle à la stabilité du secteur financier. L'investissement responsable ou durable correspond généralement à une approche qui, en plus de tenir compte des critères financiers habituels, intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions

d'investissement. Elle a lancé un appel vibrant aux entreprises technologiques et les acteurs du tourisme qui ont déjà pris le train en marche en investissant dans l'innovation, l'entrepreneuriat et la transfor-

mation numérique qu'ils doivent, désormais intégrer les risques liés aux changements climatiques dans leurs processus d'investissement et de gestion des risques".

Pour Bruce NIYONZIMA, Directeur Général de l'Agence de promotion et de développement du tourisme au Burundi "Visit Burundi", l'investissement vert favorise la transition énergétique et écologique du pays. " Le thème Tourisme pour les investissements verts vient à point nommé car le gouvernement du Burundi encourage que toutes les réalisations d'investissement doivent s'engager dans les projets durables qui visent à réduire le changement climatique. C'est le bon moment de repenser au développement du secteur du tourisme en même temps aux générations futures. Elle a saisi cette occasion pour remercier l'UNECA, Bureau de l'Afrique de l'Est sous le leadership de MMA Keita pour son engagement à appuyer techniquement le Burundi pour la mise en place des documents stratégiques pour le développement durable du tourisme".

Signalons que dans cette soirée de gala de clôture de la journée mondiale du tourisme 2023, l'Agence de promotion et de développement du tourisme au Burundi "Visit Burundi" a décerné un prix au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement S.E Ambassadeur Albert Shingiro suite à son implication dans la promotion du tourisme surtout dans les travaux visant à promouvoir le tourisme et à inciter les investisseurs étrangers à investir dans le domaine touristique. (MAECD)

## Audience accordé aux Chef de Mission du Comité International de la Croix-Rouge au Burundi(CICR)



Successeur. Signalons que Monsieur Olivier Haringanji est un Burundais et il était le Chef adjoint de Mission du Comité International de la Croix-Rouge au Burundi.

**L**e mercredi 27 septembre 2023, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand Bashikako a reçu en audience le Chef de Mission du Comité International de la Croix-Rouge au Burundi, Monsieur Pierre-Emmanuel Ducruet qui vient de terminer sa mission au Burundi et qui venait introduire son successeur Monsieur Olivier Haringanji.

Le Chef de Mission du Comité International de la Croix-Rouge au Burundi, Monsieur Pierre-Emmanuel Ducruet a annoncé que faute de budget, le Comité International de la Croix-Rouge ne pourrait pas élaborer de nouveaux projets au Burundi, mais que tous les projets en cours d'exécutions seront mis en œuvre. Il a informé que la reprise des activités est prévue en 2025. Monsieur Pierre-Emmanuel Ducruet a indiqué qu'il a apprécié comment le CIRC a bien travaillé avec le Burundi, un bon pays touristique.

Le Chef de Mission du Comité International de la Croix-Rouge au Burundi, Monsieur Pierre-Emmanuel Ducruet a également annoncé la fin de sa mission au Burundi et il a introduit Monsieur Olivier Haringanji comme son

Après avoir donné un accueil chaleureux au Chef de Mission du Comité International de la Croix-Rouge au Burundi avec son compagnon Monsieur Olivier Haringanji, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand Bashikako a remercié le CIRC pour sa mission au Burundi. Il a informé que les activités que la CIRC a réalisées au Burundi ont été appréciées par le Gouvernement du Burundi.

Monsieur Ferdinand Bashikako a exprimé sa gratitude en remerciant la CIRC d'avoir choisi un Burundais pour continuer les activités comme Chef de Mission du Comité International de la Croix-Rouge au Burundi. Il a dit que c'est une promotion que le Burundi vienne de recevoir.

Le Secrétaire Permanent a souhaité la bienvenue au nouveau Chef de Mission Monsieur Olivier Haringanji et une bonne collaboration avec le Burundi.

Le nouveau Chef de Mission du Comité International de la Croix-Rouge au Burundi Monsieur Olivier Haringanji a remercié le Secrétaire Permanent de l'accueil chaleureux qu'il lui a réservé et a promis qu'il va bien travailler avec le Burundi et que les projets en cours seront tous mis en exécution. (MAECD)

## Atelier Régional de renforcement des capacités et de partage d'expérience sur la résilience aux chocs des Etats membres de la CEEAC et aux catastrophes



**L**e mardi 26 septembre 2023, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a procédé à l'ouverture d'un atelier régional de renforce-

ment des capacités et de partage d'expérience sur la résilience aux chocs des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et aux catastrophes, tenu à Bujumbura, à l'Hôtel Kiriri Garden qui a été organisé par le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) en collaboration avec la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale(CEEAC).

Dans les différents discours prononcés par le Représen-

tant de l'Union Africaine pour la région des grands lacs et Chef du Bureau de Liaison de l'UA au Burundi S.E SGHAIR M'BARECK SAID, le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies au Burundi Monsieur Abdou Dieng, le Chef de service gestion des risques de catastrophes et adaptation aux changements climatiques Monsieur Semingar NGARYAMNGAYE, l'Emissaire Spécial du Président Tchadien



auprès de la Population et Membre du Panel des Eminentes Personnalités du MAEP Monsieur Ali A. HAGGAR, la Directrice des Evaluations Pays Secrétariat du MAEP Madame Rachel MUKAMU-

NANA qui a représenté le Directeur Général du Secrétariat Continental du MAEP, ils sont tous revenus sur l'objectif de cet atelier qui est le renforcement des capacités et le partage d'expériences sur la résilience des Etats aux chocs et aux catastrophes et que l'atelier se tient au moment où les pays de la CEEAC font constamment face à plusieurs catastrophes qui mettent en évidence la vulnérabilité de la région. Ici ils ont cité les éruptions volcaniques au Nord Kivu en RDC, les inondations au Burundi et au Rwanda, ainsi que les cas de sécheresse au Tchad. Toutes ces catastrophes ont un impact sur le système alimentaire ainsi que sa chaîne de production. Il sied de noter qu'en ce qui concerne la résilience des systèmes alimentaires, la demande alimentaire devrait augmenter de 80% d'ici 2050.

Dans son discours, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Ferdinand BASHIKAKO a signalé que « les catastrophes fréquentes et récurrentes ont incité les chefs d'Etats Africains du MAEP, à adopter la résilience des Etats aux chocs et aux catastrophes dans le questionnaire d'évaluation de la gouvernance du MAEP lors du 30<sup>ème</sup> forum virtuel tenu en 2021 .

«La rencontre qui réunit 11 pays de la CEEAC est une manifestation d'intérêt que le secrétariat continental du Maep et la commission de la CEEAC témoignent sur la question liée aux chocs et aux catastrophes», a-t-il ajouté le Secrétaire Permanent.

Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a fait savoir que l'objectif principal de l'atelier est de rassembler les experts des Etats membres de la CEEAC en vue de partager l'expérience sur les moyens possibles d'aborder les questions clés et de la réduction des catastrophes dans les Etats membres. Il s'agissait aussi de sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs étatiques et non étatiques à la nécessité de renforcer l'engagement politique en faveur d'une participation publique plus significative.

Les deux jours de cet atelier ont été marqué par échanges des idées dans la prévention des risques et de gestion des catastrophes et des présentations des Représentants des différentes Organisations Internationales œuvrant dans le secteur de la protection de l'environnement et de la protection civile dont le PNUD, UA, FAO... ainsi que celles des experts de la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes de neuf pays qui ont pu participer dans cet atelier a savoir le Burundi, Cameroun, République Centre Africaine, Tchad République Démocratique du Congo, Guinée Equatoriale , République du Congo, Rwanda et le Sao Tomé (MAECD)

### Retraite pour la vérification de la cohérence de la méthodologie et canevas de collecte des données statistiques pour la production de l'annuaire statistique

**E**n date du 26 septembre 2023, à l'hôtel King's Conférence Centre de la capitale économique de Bujumbura, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a procédé à l'ouverture de la retraite pour la vérification de la cohérence de la méthodologie et canevas de collecte des données statistiques pour la production de l'annuaire statis-

tique, Edition 2022 et de la formation en assurance qualités des données statistiques a l'intention de certains Cadres du Ministère. Cette retraite a été facilitée par les Cadres de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU).

Dans son discours, le Secrétaire Permanent Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a souhaité une chaleureuse bienvenue à tous les participants à l'occasion de l'ouverture de la retraite pour la vérification de la cohé-



tiques d'autant plus que les statistiques de la Promotion de l'Emploi des Migrants et de la Diaspora feront également objet de l'information à recueillir.

Monsieur Ferdinand Bashikako a informé que Cette retraite a été précédée par une formation sur le Cadre

rence de la méthodologie et canevas de collecte des données statistiques pour la production de l'annuaire statistique, édition 2022 et de la formation en assurance qualité des données statistiques.

Il a indiqué que cette retraite constitue l'aboutissement d'un travail collectif considérable qui a permis l'élaboration et l'actualisation de la méthodologie et canevas de collecte des données statistiques pour la production de l'annuaire statistique, édition 2022.

Au nom de Son Excellence Monsieur Albert SHINGIRO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, le Secrétaire Permanent Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a exprimé son sentiment de satisfaction pour l'organisation de cette activité car c'est un devoir enfin accompli pour la réussite de la mise en œuvre du Plan de Travail et du Budget Annuel du Ministère pour l'exercice 2023-2024.

Monsieur Ferdinand Bashikako a fait savoir que pour renforcer l'inclusion des structures du Système Statistique et l'accès à des données fiables et utiles, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, à travers son système statistique, est en train d'élaborer la méthodologie et canevas de la collecte des données statistiques pour la production de l'annuaire statistique, édition 2022, une référence incontournable pour la prise des décisions conséquentes.

Il a dit que le présent document de Cadre méthodologique et outils de collecte des données statistiques du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a pour objectif de soutenir l'effort accru du Gouvernement dans la promotion de la culture statistique afin de permettre aux décideurs et utilisateurs des statistiques d'orienter leurs décisions sur base des données fiables et de qualité. Ce document vient compléter et mettre à jour celui déjà existant. Le présent document constitue en outre une importante avancée en matière de collecte des données statis-

National d'Assurance Qualité des Données (CNAQD) statistiques du Burundi avec des méthodes modernes alignées pour le renforcement de la promotion de la culture statistique.

Le Secrétaire Permanent a précisé que la maîtrise de la qualité répond plus à un objectif interne d'amélioration des produits statistiques, et d'accroissement de la productivité et de la rentabilité tandis que l'assurance qualité désigne l'adaptation des données à leur utilisation. Il a à cet effet souligné que cette formation sera orientée sur les statistiques dans le domaine de la coopération.

Monsieur Ferdinand Bashikako a terminé son propos en invitant tous les bénéficiaires de cette retraite à prendre entièrement part à cette importante activité et a prié de suivre avec intérêt les thématiques qui seront dispensées. Il les a rappelés qu'ils n'ont pas été choisis pour rien à suivre la formation des statistiques au cours de la retraite et les a conseillés d'être d'abord conscients de l'objectif de leur présence dans la retraite car ils ont été choisis pour représenter les autres. Il les a appelés à répondre positivement quand ils seront désignés pour faire le travail des statistiques du Ministère.

Après le discours d'ouverture des activités prononcé par le Secrétaire Permanent, les Cadres de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) ont parlé sur la vérification de la cohérence de la méthodologie et canevas de collecte des données statistiques pour la production de l'annuaire statistique, Edition 2022.



Cette activité avec les Cadres de l'ISTEEBU a eu lieu du 26 au 28 septembre 2023.

Les participants ont apprécié leur partage de connaissance et ont

compris que la retraite était nécessaire parce qu'ils ont appris tout le nécessaire pour l'élaboration de l'annuaire

statistique d'une institution. Les activités avec les Cadres de l'ISTEEBU a été clôturée le 28 septembre 2023 dans une ambiance par la prise d'une photo de famille.

Le dernier jour du 29 septembre 2023 centré sur la qualité, le champ d'application et la revue ensemble du Canevas de l'annuaire statistique pour l'exercice 2022 du Ministère, avec l'Inspecteur Principal chargé des Statistiques et de la Planification au Ministère Monsieur Thérence Ndamuhawenimana comme un Cadres facilitateur.

Monsieur Thérence Ndamuhawenimana est revenu sur la dimension qualité, l'un des dimensions d'un annuaire statistique. Ceci est un document de cadre méthodologique et outils de collecte des données statistiques qui a pour objectif de soutenir l'effort accru du Gouvernement dans la promotion de la culture statistique afin de permettre aux déci-

deurs et utilisateurs des statistiques d'orienter leurs décisions sur base des données fiables et de qualité. Pour le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, les données sont collectées à partir de l'Administration Centrale, Service Extérieur et aux Partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les activités avec l'Inspecteur principal se sont clôturées par la revue ensemble du Canevas de l'annuaire statistique du Ministère. Les Cadres du Ministère, guidés par l'Inspecteur Principal chargé des Statistiques et de la Planification Monsieur Thérence Ndamuhawenimana, ont fait une étude du canevas de l'annuaire statistique du Ministère pour l'exercice 2022, département par département en appliquant ce qu'ils venaient d'apprendre des facilitateurs de la retraite. (MAECD)

## La République populaire de Chine octroie un don de 100 tablettes au Gouvernement du Burundi



**D**ans le cadre de la célébration de 60<sup>ème</sup> anniversaire de la coopération entre la Chine et le Burundi, l'Ambassadeur de la République populaire de Chine au Burundi, Madame l'Ambassadeur Zhao Jiangping a remis mardi, le 26 septembre 2023, au nom du Gouvernement chinois, un don de 100 tablettes au Gouvernement du Burundi.

A cette occasion, Madame Zhao Jiangping a fait savoir que ce don va permettre non seulement la consolidation de l'amitié entre ces deux pays, mais aussi de permettre l'amélioration de l'utilisation de nouvelle technique et de rendre les travaux

plus efficaces.

En outre, elle a précisé que ces deux pays ont des liens d'amitié depuis 60 ans et ont noué des coopérations dans tous les secteurs y compris dans les domaines des infrastructures, de l'éducation, de la médecine et aussi dans le domaine de la formation des personnes des ressources avec la police nationale du Burundi.

L'Ambassadeur de la République populaire de Chine s'est réjoui que le Burundi travaille sur la voie du développement économique pour réaliser la vision de voir le Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060, soulignant que la Chine s'est engagée à accompagner le peuple burundais pour réaliser sa vision de développement.

De son côté, le Ministre de l'Intérieur, de Développement communautaire et de la Sécurité Publique, Monsieur Martin Niteretse a salué ce don offert par la Chine, précisant qu'il va être utilisé dans l'amélioration de la sécurité routière et dans la collecte des taxes dans les différentes communes du pays.

Il a également salué la coopération entre la République populaire de Chine et le République du Burundi. (ABP)

## Les fonctionnaires concernés par le déblocage administratif et des carrières priés de patienter



**D**ans une déclaration faite vendredi 29 septembre 2023 à Gitega, le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique Monsieur Audace Niyonzima a annoncé que les salaires débloqués avec dégel des annales

seront payés à la fin du mois d'octobre 2023 prochain avec régularisation pour les mois de juillet, août et septembre 2023, conformément au décret du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Monsieur Audace Niyonzima explique que le retard du déblocage administratif et de carrières pour les fonctionnaires à statuts spéciaux a été dû au fait que sur 133 institutions concernées, seules 66 ont transmis les données sur l'impact budgétaire du déblocage administratif et avancement fictif des grades du personnel. Le Ministre en charge des finances appelle les institutions concernées qui n'ont pas encore transmis les données sur l'impact budgétaire du déblocage administratif et avancement fictif de grades, de les transmettre d'urgence parce qu'elles sont déjà en retard.

Le Ministre ayant les finances dans ses attributions appelle également le personnel concerné à patienter pour le salaire qui sera calculé au mois d'octobre prochain, conformément au décret présidentiel du 1<sup>er</sup> septembre courant. (RTNB)

## Gitega: Deux Ministres devant le Sénat pour répondre aux questions orales



**L**e mardi 26 septembre 2023, deux membres du Gouvernement burundais se sont

présentés devant le Sénat du Burundi pour répondre aux questions orales avec débats dans une séance plénière dirigée par le Président du Sénat Très Honorable Emmanuel Sinzohagera. Il s'agissait du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Sanctus Niragira et celui de l'hydraulique, de l'énergie et des mines Ibrahim Uwizeye.

Les questions des Sénateurs adressées au Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage étaient centrées principalement sur les préparatifs de la saison culturale A 2023-2024.

Le Ministre en charge de l'agriculture a expliqué aux Sénateurs que les préparatifs vont bon train. Selon le Ministre Dr. Sanctus Niragira, des semences sélection-

nées de maïs sont disponibles à 90% et les fertilisants sont disponibles à 77%. Sur 61 mille tonnes de fertilisants commandées par les agriculteurs, 47 mille ont déjà été acheminées dans les provinces et les zones du pays. Le Ministre en charge de l'agriculture a porté à la connaissance des Sénateurs que les demandeurs de fertilisants ont augmenté de 28% par rapport à la saison culturale A de l'année dernière.

Le Ministre Dr. Sanctus Niragira a dû répondre à d'autres questions des Sénateurs en rapport avec la protection des forêts et l'encadrement des activités d'élevage surtout celui des lapins dans le pays.

S'agissant du Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines Monsieur Ibrahim Uwizeye, les questions lui adressées étaient centrées sur l'adduction d'eau potable et l'électrification des communes du pays. Le Ministre Monsieur Ibrahim Uwizeye a fait savoir que ces activités se réalisent et des projets sont en cours d'élaboration pour que toutes les collines du pays soient dotées d'eau potable.

A propos de l'électrification du pays, il a indiqué qu'actuellement, des efforts sont déployés pour que 36 communes et centres soient électrifiés. (RTNB)

## Descente du Ministre ayant la jeunesse dans ses attributions, en commune Musigati



**L**e mardi le 26 septembre 2023, le Ministre de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Ambassadeur Ezéchiel Nibigira, s'est associé, aux habitants de la commune Musigati (Nord-Ouest du Burundi), dans des travaux de développement communautaire. Il a, aussi, visité certaines des coopératives de cette commune, qui ont été appuyées, financièrement, par le Programme d'Autonomisation Economique et de l'Employabilité des Jeunes (PAEEJ).

Ces travaux consistaient à la plantation des arbres fruitiers sur la colline Gitonganikwa. A cette occasion, le Ministre Nibigira a appelé les habitants de la colline Musigati, à l'appropriation du programme national de reboisement « Ewe Burundi Urambaye », car, selon lui, c'est l'une des façons de faire face aux aléas climatiques et à la famine, mais aussi le développement est impossible sans un environnement sain.

Le Ministre Nibigira a visité la coopérative « Dufungure neza tworore amafi », qui pratique la pisciculture, sur la colline Musigati, et la coopérative « Le Trésor », qui possède une unité de transformation de l'huile de tournesol, de la colline Bukinga. Il s'est dit satisfait de leurs activités et les a encouragés à aller de l'avant.

Le Ministre de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, a invité les habitants de cette commune, à doubler la vigilance, et de ne pas donner place aux rumeurs d'insécurité, dans le but de renforcer et sauvegarder la paix et la sécurité.

Le Ministre Nibigira a poursuivi sa visite en province de Bujumbura. (ABP)

## L'Agence de Développement du Burundi (ADB) vulgarise le nouveau code des investissements



**L**e lundi 25 septembre 2023, l'Agence de Développement du Burundi (ADB) a organisé en province de Gitega, un atelier de sensibilisation des investisseurs de la région Centre-Est sur ses missions et les avantages offerts par le code des investissements. Les activités ont été ouvertes par le Directeur Général de l'ADB Monsieur Didace Ngendakumana

Le Directeur Général de l'ADB Monsieur Didace Ngendakumana a indiqué dans son discours d'ouverture de ces travaux qu'aucun pays ne peut pas se développer sans promouvoir les investisseurs. Il a rappelé qu'en 2008, il a été créé l'Agence de la Promotion des Investissements (API) qui a changé l'appellation pour devenir l'Agence de Développement du Burundi (ADB) avec un nouveau code adapté à la conjoncture actuelle.

Dans cet atelier, Monsieur Didace Ngendakumana a signalé que l'ancien code de 2008 a été révisé car il était mué sur certains points. Dans le nouveau code du 17 juin 2021, on a intégré les points en rapport avec la promotion des jeunes, femmes ainsi que la diaspora. Toujours dans le nouveau code, on y trouve les engagements signés par les investisseurs, notamment la production des rapports périodiques, les données financières, dans ce nouveau code, il est strictement interdit de détourner les avantages. (RTNB)

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
Secrétariat Général de l'Etat

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°11 DE LA REUNION DU CONSEIL DES  
MINISTRES DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 27 septembre 2023 à Bujumbura, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Après la présentation et l'adoption de l'ordre du jour, Son Excellence le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qui a eu lieu le jeudi 21 septembre 2023 et qui était consacrée à l'analyse des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Les dossiers analysés sont les suivants :

**1. Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique du Burundi (PRETE)**, présenté par un haut cadre du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

Le projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE) a pour mission d'appuyer « le développement d'un secteur privé responsable, dynamique et générateur de revenus pour créer de la valeur ajoutée et de la croissance économique ainsi que des emplois dans les Micro, Petites et Moyennes Entreprises », qui est l'un des cinq piliers de la stratégie opérationnelle du Plan National de Développement.

L'accent mis par le projet sur l'autonomisation des femmes entrepreneurs contribuera également à la politique nationale du Burundi en matière de genre, de même qu'à l'inclusion financière des réfugiés et des communautés d'accueil.

Le succès du secteur privé burundais dépendra du taux de création de nouvelles entreprises formelles, de l'amélioration de la productivité des Micro, Petites et Moyennes Entreprises, de l'élargissement de l'accès au financement et aux marchés, et des mécanismes qui étendent les nouvelles opportunités économiques aux populations défavorisées, y compris les femmes et les réfugiés.



L'objectif de développement du Projet est donc d'améliorer l'accès des Micro-Petites et Moyennes Entreprises au financement, en particulier celles détenues par des femmes et des réfugiés, et d'augmenter la création d'emplois par entreprises.

Le montant total du financement proposé est de 100 millions de dollars américains, et le Projet aura une durée de cinq ans.

Après échange et débat, le projet a été **adopté** avec les observations et recommandations suivantes :

- Veiller à ce que les documents de Projets accompagnent les notes de présentation ;
- Passer au processus de recrutement d'un coordonnateur, afin de permettre le démarrage effectif du Projet, le plus rapidement possible;
- Au niveau des bénéficiaires du Projet, y ajouter le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre.

## 2. **Projet de loi portant révision de la loi n°1/13 du 23 avril 2015 portant réorganisation du secteur de l'électricité au Burundi**, présenté par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines.

Ce projet de loi vise à promouvoir la libéralisation progressive du secteur de l'électricité au Burundi, en introduisant la possibilité, pour le secteur privé, d'investir dans le réseau de distribution et de vente de l'énergie à des consommateurs finaux.

Ainsi, la nouvelle organisation du secteur de l'énergie prévoit :

- Un exploitant public, la REGIDESO, en tant que gestionnaire du réseau du transport interconnecté. Ainsi, la REGIDESO garde l'autonomie et le monopole de cette exploitation ;
- Des acteurs pluriels (REGIDESO et privés) en charge de la construction et de l'exploitation du réseau de distribution ;
- Des acteurs pluriels (REGIDESO, ABER, privés) en charge de la commercialisation de l'énergie au client final ;
- Un exploitant public, l'ABER, en charge de la construction et de l'exploitation des réseaux isolés. Les investisseurs privés pourront aussi adresser une demande au Ministère pour produire et distribuer l'énergie, dans le cas où ils voudraient couvrir un site isolé .

Un accent particulier a été mis sur la promotion des énergies renouvelables, avec une obligation de protection de l'environnement pour tous les projets de développement du secteur de l'électricité au Burundi.

De plus, la promotion de l'électrification en milieu rural a eu sa place à travers le développement de petites centrales hydro-électriques et solaires, en vue d'accroître le taux de couverture en électricité sur l'ensemble du territoire national.

D'autres modifications de la loi en vigueur sont suggérées, notamment :

- La promotion et le développement de l'offre de l'électricité par la création des conditions économiques permettant la réalisation, la sécurisation, la rentabilisation des investissements dans le secteur ;
- La fixation des règles tarifaires claires et de facturation ;
- La clarification du cadre institutionnel ;
- La protection des consommateurs et la réparation des préjudices subis par eux du fait des exploitants.

Après analyse et débat sur ce projet de loi, il a été **adopté** avec les observations et recommandations suivantes :

- Au niveau du titre du projet de loi, remplacer le mot « révision » par le mot « modification » ;
- Ordonner les visas en commençant par les textes les plus récents pour terminer par les plus anciens ;
- Enrichir l'exposé des motifs en y insérant les objectifs poursuivis par ce projet de loi ;
- Indiquer les principales innovations sous forme d'un tableau ainsi que la justification des modifications proposées par rapport au texte en vigueur, pour une meilleure lecture et compréhension;
- Au niveau de l'objet du projet, enrichir celui du texte objet de modification en faisant ressortir l'aspect « investissement privé » ;
- Supprimer l'article 78 en rapport avec la demande de raccordement en électricité car il est redondant avec l'article 76 ;
- Finaliser le plus rapidement possible le projet de loi relatif au secteur de l'eau.

### 3. **Projet d'accord intérimaire pour la réalisation du Programme d'électrification des villages du pays par la société Virunga Power Holding Limited**, présenté par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines.

La société Virunga Power Holdings Limited a signé avec le Gouvernement du Burundi, en date du 9 mai 2022, un mémorandum d'entente pour la mise en œuvre d'un programme d'électrification rurale dans les provinces et villages du Burundi, ce qui a permis au Développeur de réaliser l'étude de préfaisabilité pour ce programme.

Afin de réaliser notamment les études de faisabilité et mettre en place les équipes de Projet, plus généralement de commencer les activités de développement, de construction et le cas échéant,

d'exploitation préliminaire du Projet et de sécuriser les premiers financements nécessaires, le développeur a sollicité le Gouvernement de conclure un accord intérimaire, en attendant la signature du contrat de Partenariat Public-Privé.

C'est cet accord qui est proposé.

Après échange et débat sur ce dossier, le Conseil des Ministres a **apprécié** l'objectif du Projet mais a recommandé à la société de **fournir d'abord les preuves de capacités financières suffisantes** pour la mise en œuvre de ce Projet, surtout que cet accord intérimaire n'a pas été prévu dans le mémorandum d'entente.

#### 4. **Projet de décret portant révision du décret n°100/22 du 07 octobre 2016 portant mesures d'application du Code de l'environnement en rapport avec la procédure d'étude d'impact environnemental et social**, présenté par le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage.

Le Code de l'environnement en vigueur a été promulgué en 2021 et a révisé celui qui avait été promulgué en 2000.

Le décret portant mesures d'application du Code de l'environnement en rapport avec la procédure d'étude d'impact environnemental date de 2010.

Il est nécessaire revoir ce décret pour le mettre en phase avec le Code de l'environnement actuellement en vigueur pour les raisons suivantes:

- Le titre même et le corps de ce décret de 2010 porte sur l'évaluation environnementale seulement et ignore carrément le volet social alors qu'il est important dans tout le processus d'étude d'impact environnemental ;
- Certains concepts/définitions manquent dans le décret de 2010 alors qu'ils sont importants pour avoir une bonne compréhension, surtout que c'est un domaine scientifique ;
- Le champ d'application du décret de 2010 n'est pas bien circonscrit ;
- La procédure de réalisation de l'étude d'impact environnemental et social n'est pas bien définie ;
- Le décret de 2010 ne montre pas comment les personnes pouvant être affectées par un projet de développement sont prises en compte alors que c'est une exigence légale ;
- Le décret de 2010 ne parle pas de l'exécution du plan de gestion environnementale et sociale. Il est muet sur le plan de gestion des risques, les plans d'urgence, le plan d'hygiène, de sécurité et de l'environnement ainsi que le plan d'actions de réinstallation des populations affectées et les aspects de changements climatiques. Ceci est une lacune importante à combler.

- Le décret de 2010 n'indique pas la prise en charge des frais de gestion du processus d'étude d'impact environnemental et social et des redevances.

C'est donc pour combler toutes ces lacunes que ce projet de décret est proposé.

Après analyse et débat, le projet a été **adopté** avec les observations et les recommandations suivantes :

- Comme il y a un aspect nouveau qui est introduit dans le décret, il ne s'agit pas d'une modification du texte en vigueur. Il s'agit d'un nouveau décret. Le titre est « Projet de décret portant mesures d'application du Code de l'environnement en rapport avec la procédure d'étude d'impact environnemental et social » ;
- Aligner les visas en commençant par le texte le plus récent pour terminer par le texte le plus ancien ;
- Au niveau du dernier visa, écrire la dénomination du Ministère tel qu'il se présente actuellement;
- Au niveau de l'article 33, qui parle des centres en évaluation environnementale, remplacer les « centres potentiels » par les « centres agréés » et préciser que les critères d'éligibilité seront bien définis dans une ordonnance du Ministre.

**5. Projet de décret portant révision du décret n°100/090 du 28 octobre 2020 portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique**, présenté par le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.

Actuellement, l'organisation, les missions et le fonctionnement des services du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique sont définis dans le décret n°100/090 du 28 octobre 2020.

Le souci majeur qui guide la structure du Ministère est de permettre un fonctionnement des services de manière fluide et coordonnée dans l'exécution des actions inscrites dans le Plan Sectoriel de l'Education et la mise en œuvre du Plan National de Développement.

Pour plus d'opérationnalité et d'efficacité des services, et une meilleure prise en compte des avancées du système éducatif burundais d'une part, et des orientations du Gouvernement d'autre part, il est proposé les innovations et les modifications suivantes :

- La création de deux Secrétariats Permanents, l'un en charge des services de l'administration scolaire et de la gestion des ressources, et l'autre en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et des innovations pédagogiques, scientifiques et technologiques ;
- La création du Centre de Formation Polytechnique et de Reconversion Professionnelle ;

- La mise en place d'une Direction générale de l'enseignement supérieur ;
- La mise sous l'autorité du Recteur et non sous tutelle du Ministère, du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge pour répondre à la recommandation des inspecteurs de la Communauté Est Africaine;
- La mise de l'Institut des Sciences de la Nutrition de la Communauté Est Africaine sous l'autorité du Recteur de l'Université du Burundi , étant donné qu'il s'agit d'une structure de formation qui ne dispose pas de personnel propre.

Après analyse et débats sur ce projet de décret, il a été **adopté** avec les observations et recommandations suivantes:

- Au niveau du titre, remplacer le mot « Révision » par « Modification » ;
- Au niveau des visas, mettre le décret, objet de modification, organisant le Ministère;
- Revisiter les missions générales du Ministère pour combiner celles qui se ressemblent;
- Ramener tout ce qui est « formation » sous la tutelle du Ministère en charge de l'Education, le Ministère technique gardant l'aspect technique de coordination des travaux pratiques, pour éviter que chaque Ministère crée une école en fonction du personnel qui y travaille ;
- Intégrer le Centre de Formation Polytechnique et de Reconversion Professionnelle dans l'organigramme du ministère ;
- Reformuler le point 9 de l'article 46 de la manière suivante : « Promouvoir le Kirundi comme langue enseignée au cycle fondamental et post fondamental en procédant à l'augmentation de son volume horaire » ;
- Placer dans les dispositions transitoires le contenu de l'article 92 qui parle de la gestion administrative du Centre de Formation Professionnelle de Nyakabiga, et citer nommément les Centres de Bururi et Kirundo qui sont sous sa dépendance ;
- Mettre plus d'équilibre dans le contenu des chapitres qui composent le projet ;
- Les Ministres en charge de l'Education Nationale et de la Santé Publique sont invités à finaliser la question de la gestion du Centre Hospitalo Universitaire de Kamenge pour ses deux volets : « La Faculté de Médecine » et « L'Hôpital » .

## 6. Divers

- Le Ministre des Infrastructures, de l'Équipement et des Logements Sociaux a parlé des investisseurs qui demandent des terrains pour leurs projets ainsi des parcelles qui ont été retirées à des bénéficiaires parce qu'elles n'ont pas été mises en valeur dans les délais. Il lui a été demandé d'élaborer un rapport sur les terrains récupérés, et une équipe technique sera mise en place pour proposer leur gestion.
- Son Excellence le Président de la République a parlé des rumeurs qui sont propagées actuellement. Il s'agit d'un phénomène qui apparaît chaque fois que les élections approchent pour créer une psychose au sein de la population et pour distraire les autorités. Il a recommandé d'être offensif face à ce phénomène, par une communication positive.

C'est dans ce cadre qu'il a demandé aux membres du Gouvernement de se préparer pour répondre aux questions et préoccupations de la population dans la prochaine émission publique prévue le 06 octobre 2023.

Il les a informé également que le mois de Décembre 2023 sera essentiellement consacré aux descentes sur terrain.

Fait à Bujumbura, le 28 septembre 2023

Le Secrétaire Général de l'Etat et Porte -Parole

Prosper NTAHORWAMIYE

# Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Dévelop- pement

## Département de la Communica- tion

[www.mae.gov.bi](http://www.mae.gov.bi)

Twitter: @MAEBurundi